

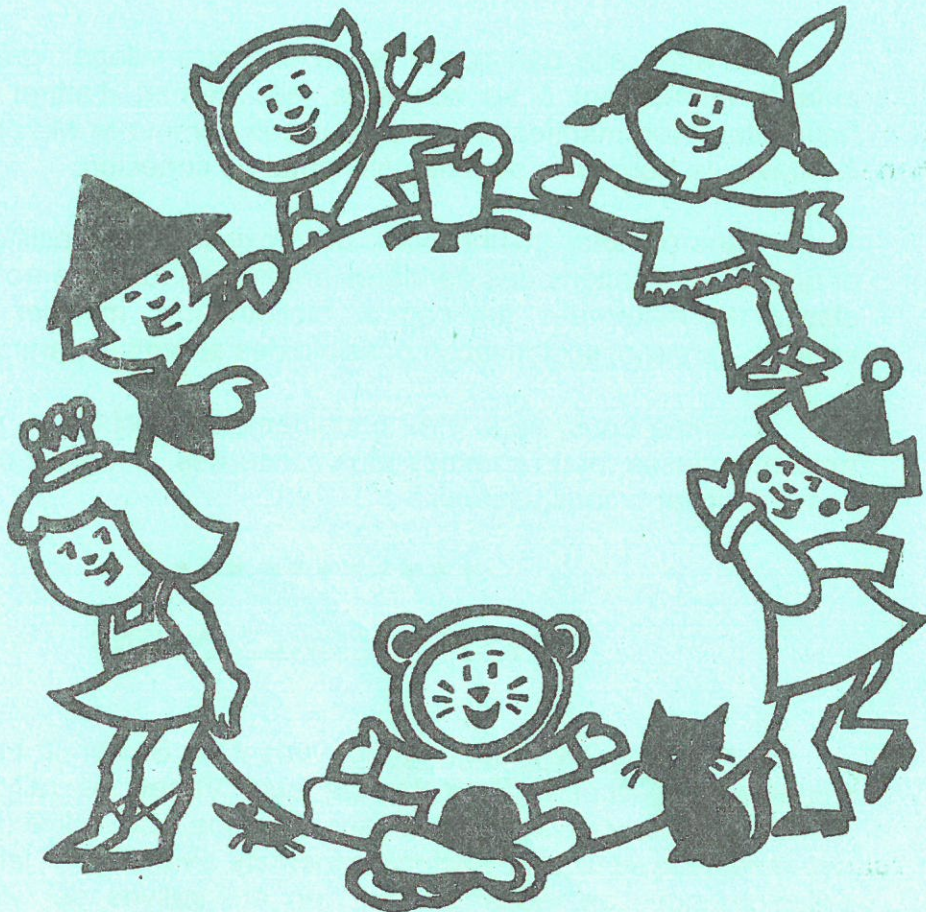
Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

FEVRIER 2001 N°397



ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

LES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE THIAVILLE/LACHAPELLE COMMUNIQUENT :

"Vous le savez certainement, une suppression de poste est prévue dans notre école.

Immédiatement, nous nous sommes mobilisés contre ce projet qui aurait des conséquences gravissimes pour nos enfants : 2 classes à plusieurs niveaux, en particulier le plus inquiétant, les CP se retrouveraient avec les maternelles, les tout petits entre 2 et 3 ans ne seraient plus acceptés. Nous avons réagi par des demandes d'audience motivées par lettre, auprès de l'Inspecteur d'Académie et de l'Inspecteur départemental de l'Education Nationale (nous serons reçus par ce dernier mardi 6 février), par une pétition auprès des habitants des deux villages concernés (peut-être l'avez-vous déjà signée, sinon n'hésitez pas à le faire auprès d'un parent), qui a déjà recueilli 260 signatures en une semaine, par une manifestation devant la Préfecture le 29 janvier, par l'occupation de l'école une journée. Toutes ces actions ont rencontré un large écho auprès des médias.

Et nous sommes décidés à poursuivre ; notre réaction et notre mobilisation ont montré notre attachement à l'Ecole.

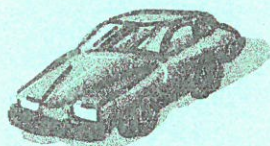
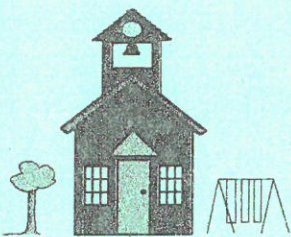
En effet, elle participe à la vie de notre village : grâce à elle, les enfants apprennent à se connaître, elle permet d'attirer de nouveaux habitants et les manifestations organisées comme le Marché de Noël, le Carnaval, la Kermesse sont des éléments de cohésion.

Sans compter qu'une école de proximité nous facilite la vie à tous et que les réalisations des dernières années en font une école de qualité : classe de maternelle aménagée, bibliothèque, mobilier ergonomique, cantine, garderie, scolarisation possible des enfants à partir de 2 ans.

Comme nous, vous êtes certainement attachés au maintien de la troisième classe, nous sommes tous concernés. N'hésitez pas à y inscrire vos enfants et à nous soutenir."

RALLYE VEHICULES ANCIENS

Le 17 mai 2001, vers 14h30, venant de St Benoît La Chipotte (via Fagnoux) et allant à Bertrichamps puis Veney, le rallye de voitures anciennes passera à Thiaville sur Meurthe. Ce rallye sera constitué seulement de véhicules anciens construits avant le 1^{er} janvier 1969. Le rallye en question ressemble en rien aux rallyes de vitesse pour les automobiles modernes. Tout au contraire, le rallye est surtout un événement touristique dont la vitesse moyenne est de 50 km/h maximale.



ANPE

L'ANPE de LUNEVILLE organise un Module d'Orientation Approfondie à BACCARAT.

Pour vous engager dans une démarche de projet afin de définir un itinéraire social et professionnel cohérent et adapté.

- Pour retrouver la confiance en soi.
- Pour retrouver un rythme de vie.
- Pour retrouver l'habitude des relations sociales, favoriser un ancrage dans les réseaux existants.



A partir du 12 mars 2000
2 à 3 jours par semaine étalés sur 3 mois.

Informations collectives :

LUNDI 19 FEVRIER A 13H30
MERCREDI 28 FEVRIER A 8H30

Inscription :

Centre Local Pour l'Emploi
11 Bis, Rue du Moulin, 54120 BACCARAT
☎ 03.83.75.12.47

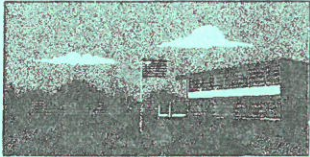
Par ailleurs, depuis le début de cette année, l'ANPE de Meurthe et Moselle installe un nouveau service à destination de tous les demandeurs d'emploi. Il s'agit d'un serveur vocal baptisé **ALLO-EMPLOI** qui rend désormais accessibles, par téléphone, toutes les offres d'emploi qui ont été saisies par l'Agence.

Pour avoir accès à **ALLO-EMPLOI**, il suffit de s'inscrire une première fois en appelant le **03.83.91.66.68**. En suivant les indications du serveur vocal, vous pourrez ainsi rentrer tous les renseignements correspondant au type d'emploi que vous recherchez. Un numéro personnel vous sera alors attribué qui vous permettra d'obtenir immédiatement, lors de vos prochains appels, les offres d'emploi mises à jour qui vous intéressent.

Si vous le souhaitez, le serveur peut vous rappeler au numéro que vous lui avez transmis pour vous tenir au courant des nouvelles offres enregistrées chaque jour. Pour moins d'un franc par jour (coût d'une communication locale), vous avez accès à distance à toutes les offres actualisées du secteur d'activité vous concernant, 24h/24 et 7 jours sur 7.



LOGEMENTS ETUDIANTS



Etudiants, futurs bacheliers, si vous avez besoin d'une bourse d'enseignement supérieur ou d'un logement universitaire, n'hésitez pas à faire une demande (jusqu'au 30 avril 2001) auprès du CROUS, Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires ; 75, rue de Laxou - CS 4211 - 54042 NANCY CEDEX - Tél : 03.83.91.88.00 – Fax : 03.83.27.47.87 –

Internet : www.crous-nancy-metz.fr – E-mail : @crous-nancy-metz.fr

CLIN D'OEIL



- ↪ "Un morceau de sucre est amoureux d'une petite cuiller qui, elle, ne l'aime pas.
 - Où pourrions-nous nous voir ? demande-t-il, plein d'espoir.
 - Dans un café, répond la cuiller."

- ↪ "Deux amoureux sont tendrement enlacés sous un clair de lune.
 - Isabelle, mon amour, suis-je le premier homme de ta vie ? demande le garçon.
 - Bien sûr, mon chéri, répond la fille. Mais c'est tout de même drôle, cette manie que vous avez tous de poser cette question !"

- ↪ "Deux bébés font la sieste dans le même lit.
 - Tu es un garçon ou une fille ? demande l'un des deux poupons.
 - Je ne sais pas...
 - Attends, je vais regarder.
 Le bébé soulève les draps et procède à un rapide examen.
 - Tu es une fille, dit-il en rabaisant le drap. On t'as mis des chaussons roses."

- ↪ "Quelques minutes avant l'accouchement, une jeune femme interroge son gynécologue-obstétricien :
 - Mon mari voudrait assister à l'accouchement. Est-ce possible ?
 - Bien sûr, répond le médecin. Non seulement c'est possible, mais il est tout à fait souhaitable que le père assiste à la naissance de son enfant.
 - Oh non, surtout pas, répond la jeune femme. Chaque fois qu'ils se voient, mon mari et lui, il y a de la bagarre !"

- ↪ "Un quartier-maître fait irruption dans la cabine de l'équipage.
 - Que ceux qui n'ont pas fini d'écrire leur courrier se dépêchent ! Nous allons jeter l'ancre !"

LA FORÊT COMMUNALE... OÙ EN SOMMES NOUS ?

Plus de 14 mois après la tempête du 26 décembre 1999, la forêt présente bien sûr un paysage de désolation, mais aussi en de nombreux endroits des fouillis denses parfois encore inaccessibles.



Il est bon de rappeler qu'au lendemain de ce bouleversement, et dominant un état de choc bien compréhensible, des dizaines de bénévoles, l'atelier communal, ont seuls assumé l'urgence devant cette situation.

Il s'agissait plus particulièrement :

- de sécuriser les chemins utilitaires pour rendre possible les interventions,
- d'ouvrir plus de 10 km de voies pour l'accès des grumiers,
- de commencer l'ébranchage des chablis pour préparer l'exploitation.

La phase suivante a consisté essentiellement :

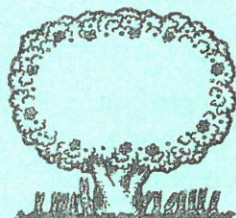
- à dénicher un débardeur. Les professionnels tout d'abord réquisitionnés, puis très sollicités faisaient défaut ; mais heureusement pour nous, monsieur PUREL fidèle bûcheron du domaine Thiavillois investissait dans un engin et acceptait de travailler partiellement sur notre secteur,
- à renégocier les coupes en cours,

• ORIEL, parcelle 3 ayant acheté 430 m³ de sapins pectinés et de feuillu, reçoit en compensation de la valeur après tempête 1300 m³ de chablis résineux et une proportion identique pour le feuillu. L'extension de l'exploitation pour respecter le volume dû, est prévue si besoin est dans les parcelles 1 et 2.

• GERBOIS, parcelles 9-18-24 ayant acheté 550 m³ de pins, doit bénéficier en compensation de 3200 m³ de chablis de pins.

Pour ces deux entreprises, la première abandonnera son exploitation après quelques mois, faute de main d'œuvre ; la seconde tout en ne dénonçant pas son contrat, ne commencera le travail que très tardivement et depuis peu avec des moyens très modestes !

- et surtout il fallut nouer les contacts avec les acheteurs potentiels de la filière bois.



Encore actuellement, l'équipe PUREL continue à sortir des parcelles et à entreposer à bord de chemin :

- du beau hêtre pour JANES, parcelles 7-9-21, etc. ... (celles citées étant terminées),
- des pins et des hêtres de qualité moindre pour RINALDO,
- des chênes pour HERLET.

Et pour l'heure des accords sont également passés avec :

- les Scieries Réunies pour des sapins à 110 F/m³, parcelles 1 et 2, fin d'exploitation prévue en juin,
- la société WILMOTTE (Belge) pour des sapins aussi, dans les parcelles 4-5-6-17-26 et 35, fin d'exploitation au 15 avril,
- WTS, pins des parcelles 33 et 34 (bois mitraillés),
- RWZ (Köln), les épicéas de la côte,
- la société ROHNER (Dabo) pour les sapins des parcelles 11-12-13-15-20-23-31-32 au prix de 100 F/m³.

Finalement, malgré un mélange indescriptible des essences sur une bonne partie des surfaces, freinant bien entendu le travail mécanisé et n'offrant que peu d'attrait pour les acheteurs, l'horizon commence enfin à s'éclaircir.

Beaucoup reste à faire. Même avec l'aide de la nature, de l'état, il faudra pas mal d'énergie, d'entêtement, de persévérance et de patience pour remettre aux futurs générations un patrimoine digne de notre espérance.

Michel GEORGES et Pierre CATHERINE.

NOTA :
Estimation ONF

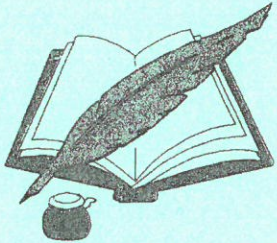
- 95 % de la forêt de Thiaville touchée,
- 77 % de perte globale,
- probablement la commune la plus sinistrée de Meurthe et Moselle.

MAIRIE

Nous vous prions de nous excuser pour le retard apporté dans la distribution du bulletin Entre Nous de janvier.

Ceci est dû à un problème technique ayant entraîné un retard d'impression.

RAPPEL



Général PARADIS

Né à Thiaville en 1741, décédé à Nancy en 1824, après passé par tous les grades, il a été nommé Général sur le champ de bataille par BRUNE alors Général en Chef. La vie de ce soldat de la période révolutionnaire, est une longue épopée et Paul PARADIS, l'un de ses lointains parents, vient d'écrire la bibliographie de cet enfant du village dont une rue porte son nom.

Le livre de 120 pages environ est vendu uniquement par souscription par Monsieur PARADIS au prix de 180 F TTC, frais d'envoi compris.

La Mairie centralisera les demandes.

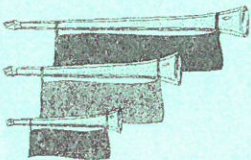
Les personnes intéressées peuvent s'adresser dès à présent au Secrétariat de Mairie avant le 31 mars 2001, (délai de livraison 3 semaines environ).

Le paiement se fait à la commande (chèque bancaire ou postal) à l'ordre de Monsieur Paul PARADIS.

Cet ouvrage ne sera pas en vente dans les magasins et ne figurera pas dans les bibliothèques.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

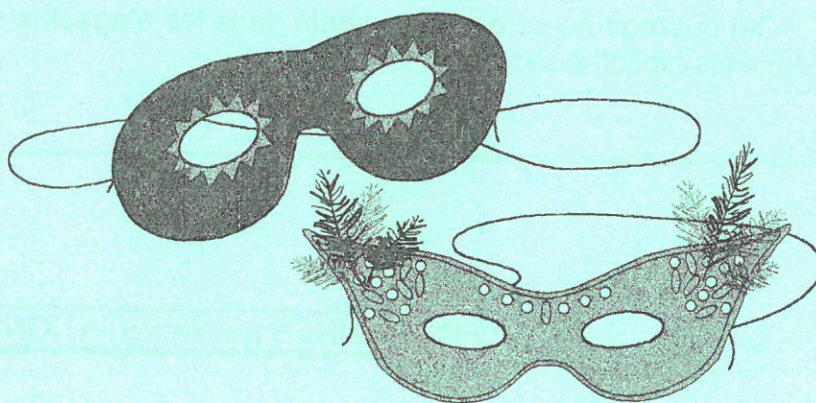
- 25/03 : Repas des Aînés – Association Familiale – Foyer
- 28/03 : Réception Club de Blamont – Club de l'Amitié - Foyer
- 01/04 : Loto – Conseil Municipal Junior Thiaville - Foyer
- 30/04 : Bal du Muguet – Association Familiale – Foyer



FOYER RURAL

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 10 février 2001, voici la nouvelle composition du bureau du Foyer Rural :

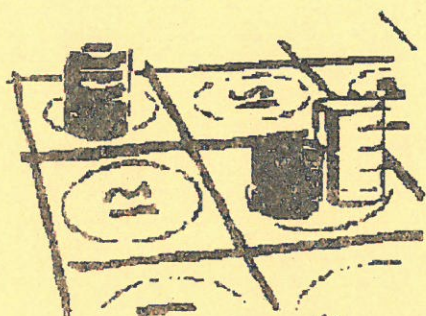
Présidente : Thérèse DEMANGE
Vice-Président : Philippe BERNARD
Trésorier : Pierre HYPOLITE
Trésorière Adjointe : Evelyne GEORGES
Secrétaire : Estelle MICHEL
Secrétaire Adjointe : Marie Claire PICARD



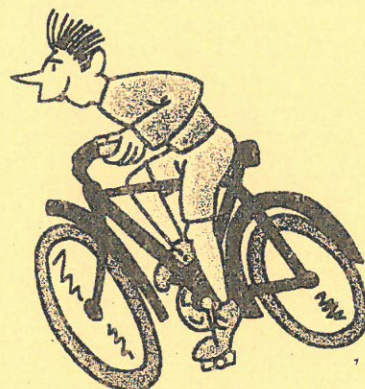
Directeur : Michel JACQUEL
Dépôt légal : 328/820 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE

LOTO

Organisé par le Conseil Municipal Junior de
Thiaville sur Meurthe



- _ un vélo mixte adulte,
- _ un salon de jardin,
- _ un séchoir à linge,
- _ lot en cristal,



et de nombreux autres lots à gagner.

Rendez-vous
Dimanche 1er Avril 2001,
à partir de 14h00,
à la salle du foyer rural de Thiaville sur
Meurthe.

Venez nombreux !

Une page de notre histoire

FAGNOUX COMMUNAUTE AUTONOME

FAGNOUSET

Le régime fiscal de Fagnoux

Avant le Pied terrier de 1605

Extrait du compte du chastellain de Baccarat de l'an 1514 "Ledict chastellain met icy du Maire Rembault de Hembelpierre la Chapelle Faignon et Faignouzel pour la ferme et admodiation de ladite mairie a luy encheute par tiercement pour trois ans entiers commençant à la St Remy chief d'octobre 1513 pour 9 francs par an, Mgr le Duc y prent le quart soit 2 Frs 3 Gros. Les amendes, encheutes par devant ledit maire pour 1513 Frs 15 Gros, pour Mgr le Duc 3 Gros 3 Blancs.

L'eschevin desdites villes qui se fait chaque an par élection doit au terme des Roys adcause de son office 2 francs enquoy les wouelz prennent le tiers et sur le reste Mgr le duc prent le quart 4 Gros.

Le sergent doit a mondit seigneur au dit terme 5 Gros portable et 13 deniers.

Les habitants des villes cy devant déclarées doyent chacun an au terme St Martin dyver ceulx faisant charrue entiers 8 Gros d'argent et 4 réseaux de grainnes par moitié soille et avoine comme autres cy devant et pareillement les manouvriers montent lesdits rentes pour ceste année en argent 2 Francs 1 Gros 1 denier et 10 réseaux de grainnes par moitié comme dessus pour deux cherrues et demi et cinq manouvriers enquoy les wouelz prennent le tiers et sur le rest Mgr le Duc prent le quart pour ce icy 4 Gros 1 blanc et en grainnes les wouelz ... le maire 6 réseaux 2 bichets 1 foural 1 quart par moitié soille et avoine surquoy Mgr le Duc prent le quart qui monte a 6 bichets 1 quarteron par moitié...

Les amendes de la Chapelle Faignon et Faignouzel ont valu pour ceste année 10 Gros enquoy les Wouelz prennent le tiers et sur le rest Mgr le Duc prent pour ce icy 6 Blans 2 deniers.

Recepte Despices

A receu de Didier Saulcette de Faignon que doit chacun an au terme de Noël sur son moulin une livre de poivre Mgr le Duc en prend le quart 1 quarteron de poivre.

Recepte de bled froment et soille

des rentes de La Chapelle Faigon et Faignouzel 3 bichets 1 quarteron.

Recepte d'avoine

des rentes de La Chapelle, Faignon et Faignouzel 3 bichets 2 fouralz.

De La Chapelle, Faignon et Faignouzel qui doyent de 3 ans en 3 ans une rente appelée la "Songnie" assavoir chacun conduys 1 bichet d'avoine et une geline pour ceste année quest la première des trois.

Recepte de Gelines

Des habitants de Thiaville, la Chapelle, Faignon et Fagnouzel que doient chacun an a mondit seigneur au terme St Martin chacun conduys 2 gelines enquoy les wouelz prennent le tiers et Mgr le Duc sur les deux pars de Monseigneur de Metz le quart, 24 conduys, 8 gelines.

- les encheutes : les ventes aux enchères
 - soille : seigle
 - conduy : chaque ménage
 - au terme St Martin : 11 novembre
 - charrue entière : le laboureur
 - seul-demy charrue : le laboureur s'associe avec un autre laboureur faute d'attelage complet
 - geline : poule
 - 1 Franc = 12 Gros ou 48 blans ou 192 deniers
 - 1 Gros = 4 blans ou 16 deniers
 - 1 Résal = 4 bichets ou 8 quarterons ou 16 fouralz
-

Ainsi Fagnoux, comme Thiaville et La Chapelle, dépend à la fois de trois seigneurs au point de vue impôts : les Voués de Baccarat, l'Evêque de Metz et le duc de Lorraine. Ces seigneurs se partagent les redevances suivant une certaine proportion : 1/3 aux Voués, 1/4 du reste au duc de Lorraine et le reste à l'Evêque de Metz. Fagnoux comme Thiaville, La Chapelle a été gagé par l'Evêque de Metz